

L'ESSENTIEL 2023



ORDRE DE MALTE
FRANCE

Association reconnue d'utilité publique depuis 1928

2023 : ENTRE STRUCTURATION DES ACTIVITÉS ET DÉVELOPPEMENT.

SOLIDARITÉ : AU PLUS PRÈS DES BESOINS

En 2023, l'inflation a lourdement impacté le quotidien des plus fragiles d'entre nous. Malgré la hausse des prix, l'Ordre de Malte France a porté secours à un nombre plus conséquent de personnes. Une attention particulière a été portée au soin avec le déploiement de nouvelles consultations médicales fixes ou mobiles. Nous avons aussi renforcé nos dispositifs d'aide alimentaire avec notamment la création de nouvelles épiceries sociales.

LE SECOURISME : FORMER POUR MIEUX SERVIR

Agréée de sécurité civile, notre association s'inscrit dans la chaîne nationale des secours d'urgence. La formation a été mise à l'honneur cette année puisque 200 personnes de plus qu'en 2022 ont été formées aux gestes de premiers secours. Autres points d'amélioration : la hausse des postes de secours assurés et la modernisation de nos équipements.

SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL : PRENDRE SOIN DES PLUS FRAGILES

Notre engagement prioritaire dans le champ sanitaire et médico-social en France réside dans la prise en compte de toutes les souffrances physiques, psychologiques et spirituelles. Nos établissements sont reconnus pour la qualité des prestations apportées. En 2023, la Haute Autorité de Santé a renouvelé la certification de notre Centre pédiatrique Saint-Jacques (CPMPR) à Roquetaillade dans le Gers.

EN 2023:

- 13 établissements et services
- 806 places/lits
- 1 445 personnes accompagnées



EN 2023 :

- 385 000 personnes approchées dans la rue
- 14 700 actions de solidarité menées
- 180 000 repas, soupes, petits déjeuners distribués
- 10 300 actes de soins réalisés

EN 2023 :

- 35 UDIOM (unités départementales d'intervention de l'Ordre de Malte)
- Plus de 1 000 activités de secours menées
- Plus de 4 000 personnes formées par nos équipes

INTERNATIONAL : L'ANNÉE DE TOUS LES DÉFIS

Les défis à l'international ont été nombreux en 2023 : catastrophes naturelles, conflits, coups d'état, hausse des prix des produits de première nécessité... Malgré ces difficultés, nous avons continué d'assurer la qualité et de faciliter l'accès aux soins pour les populations défavorisées.

EN 2023 :

- 15 établissements (hôpitaux et maternités, centres de santé et centres de formation et d'actions de secours)
- 145 structures soutenues
- Plus de 15 000 accouchements et 250 000 consultations dans les structures gérées
- Plus d'1,3 million de consultations dans les structures soutenues





DES VALEURS MILLÉNAIRES

Émanation française d'une institution caritative quasi millénaire, l'Ordre de Malte France place la Charité au cœur de son engagement. Elle agit ainsi auprès des plus fragiles à travers des initiatives de terrain dans les secteurs de la **solidarité, de la santé, du médico-social et du secourisme**.

L'association catholique hospitalière, fondée en 1927 et reconnue d'utilité publique depuis 1928, n'a cessé, depuis, de développer une approche toujours plus innovante pour **venir en aide aux plus fragiles, sans distinction d'origine, d'âge ou de religion**.

En France et dans 36 pays, nos bénévoles et nos collaborateurs, animés au quotidien par des valeurs d'humanité et de solidarité, mettent tout en œuvre pour répondre aux besoins des victimes de l'exclusion et de la pauvreté, des personnes malades, âgées ou dépendantes, mais aussi des enfants et des adultes en situation de handicap ou porteurs de troubles du spectre de l'autisme...

Merci à nos généreux donateurs qui nous permettent d'agir sur tous les fronts, en France comme à l'international, au secours des plus fragiles.



883
SALARIÉS EN FRANCE



13 300
BÉNÉVOLES
ET PARTICIPANTS
À NOS ACTIONS



92,6 M€
DE RESSOURCES EN
2023 DONT 22 M€
ISSUS DE LA
GÉNÉROSITÉ
DU PUBLIC



102
DÉLÉGATIONS
TERRITORIALES



36
PAYS

GOVERNANCE ET ORGANISATION

Notre organisation et notre fonctionnement sont conformes aux principes de la loi de 1901. L'association est régie par des statuts dont la version en vigueur a été approuvée en mars 2019.

Le Conseil d'administration, composé de 18 membres bénévoles élus pour six ans par l'assemblée générale, élit un président ainsi que les autres membres du Bureau, pour deux ans.

Les missions menées par l'Ordre de Malte France s'inscrivent dans une stratégie de long terme, CAP 2025, ainsi que sur des plans d'actions de plus court terme définis par le Conseil d'administration.



SYNTHÈSE DES COMPTES 2023

LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

L'Ordre de Malte France s'illustre essentiellement à travers des actions de solidarité (maraudes, petits-déjeuners, distributions alimentaires...) et de secourisme (dispositifs prévisionnels de secours sur des événements sportifs, culturels, etc.). En France, l'association dirige 13 établissements et services sanitaires et médico-sociaux dont les ressources proviennent en grande partie de financements publics. À l'international, elle assure la gestion directe d'hôpitaux, de maternités, de centres de santé et de centres de secourisme. Elle apporte aussi un soutien financier à de nombreux dispensaires et léproseries, notamment grâce à la générosité du public.

Politique d'appel à la générosité du public

Donateurs, testateurs, partenaires, mécènes... leur confiance est précieuse pour permettre à l'association de voir ses projets

se concrétiser. La générosité de tous est indispensable au bon déroulement de ses diverses activités. L'association organise chaque année des campagnes : la Journée mondiale des malades de la lèpre en janvier, une quête nationale en octobre, « Rejoins les Chevaliers de la Générosité » au moment de l'Avent et du Carême, Urgence Hiver, etc. L'Ordre de Malte France est membre de France générosités, syndicat professionnel dont les missions consistent en la défense, la promotion et le développement de la générosité en France. Au titre de l'exercice 2023, l'Ordre de Malte France a ainsi collecté 22 millions d'euros auprès du public.

Activité réalisée par le bénévolat

Les bénévoles participent essentiellement aux activités de solidarité, de secourisme et d'accompagnement des personnes accueillies au sein de nos établissements médico-sociaux.

Compte de **RÉSULTAT** par origine et destination, exercice 2023 (CROD)

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (en K€)		2023		2022		
		TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
PRODUITS PAR ORIGINE	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	21 774	21 774	26 014	26 014	
	Dont dons, legs, mécénat	20 092	20 092	25 626	25 626	
	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	13 760	-	12 255	-	
	Dont contributions financières	3 892	-	3 479	-	
	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	53 578	-	49 120	-	
	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 193	154	1 770	62	
	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	2 261	631	1 763	310	
	TOTAL	92 566	22 559	90 922	26 386	
CHARGES PAR DESTINATION	MISSIONS SOCIALES	78 586	14 361	75 118	13 690	
	Réalisées en France	66 992	6 892	63 646	5 938	
	Réalisées à l'étranger	11 594	7 469	11 472	7 752	
	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 844	5 809	6 042	6 036	
	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 946	2 332	2 821	2 189	
	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 424	42	2 807	156	
	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	324	172	65	54	
	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	3 139	340	3 563	1 247	
		TOTAL	92 263	23 056	90 416	23 372
		EXCÉDENT OU DÉFICIT	303	- 497	506	3 014

 Le CROD présente l'activité globale de l'année, en mettant en évidence l'ensemble des financements reçus et la manière dont ils sont utilisés. Il fait également ressortir la part relevant de la générosité du public.

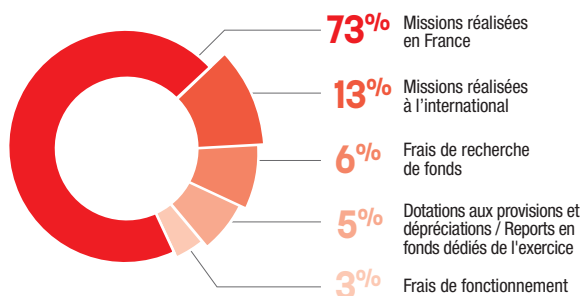
Les produits d'un montant de 92 566 K€ sont ventilés par origine et regroupent notamment :

- les produits liés à la générosité du public pour 21 774 K€ incluant les dons, le mécénat pour 10 015 K€ et les legs et assurances-vie pour 10 077 K€ ;
- les produits non liés à la générosité du public pour 13 760 K€ incluant les contributions financières pour 3 892 K€ ;
- les subventions publiques pour 3 112 K€ et les concours publics reçus pour le financement des établissements sanitaires et médicosociaux pour 50 466 K€.

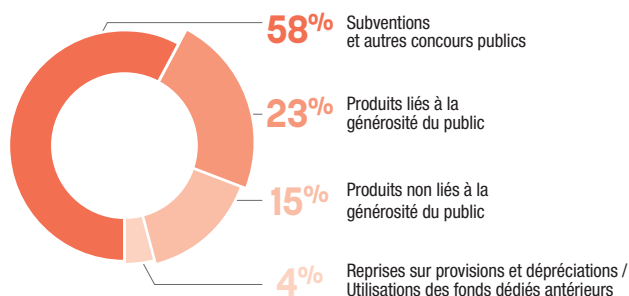
Les charges d'un montant de 92 263 K€ sont ventilés par destination et regroupent notamment :

- les missions sociales pour un montant global de 78 586 K€, en hausse de 3 468 K€, soit 85 % des charges totales (contre 83 % en 2022) :
 - celles réalisées en France pour 66 992 K€, dont le médico-social pour 60 905 K€ et le caritatif pour 6 087 K€,
 - celles réalisées à l'étranger pour 11 594 K€ ;
- les frais de recherche de fonds pour 5 844 K€, en baisse de 198 K€, soit 6 % des charges totales (contre 7 % en 2022) ;
- les frais de fonctionnement pour 2 946 K€, soit 3 % des charges totales (stable par rapport à 2022).

Répartition des charges* de l'exercice (92 263 K€)



Répartition des produits* de l'exercice (92 566 K€)



Compte d'EMPLOI annuel des RESSOURCES collectées auprès du public (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION (en K€)	2023	2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
MISSIONS SOCIALES	14 361	13 690
Réalisées en France	6 892	5 938
Réalisées à l'étranger	7 469	7 752
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	5 809	6 036
Frais d'appel à la générosité du public	5 541	5 700
Frais de recherche d'autres ressources	268	336
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 504	2 243
TOTAL DES EMPLOIS	22 674	21 969
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	42	156
REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	340	1 247
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-	3 014
TOTAL	23 056	26 386

RESSOURCES PAR ORIGINE (en K€)	2023	2022
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	21 774	26 014
Cotisations sans contrepartie	9	10
Dons, legs et mécénat :	20 092	25 627
Dons manuels	9 968	11 249
Legs, donations et assurances-vie	10 077	14 170
Mécénat	47	208
Autres ressources liées à la générosité du public	1 673	377
TOTAL DES RESSOURCES	21 774	26 014
REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	154	62
UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	631	310
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	497	-
TOTAL	23 056	26 386
RESSOURCES REPORTÉES liées à la générosité du public (hors fonds dédiés)	2023	2022
En début d'exercice	19 320	16 512
Excédent (+) ou insuffisance (-) de la générosité du public	- 497	3 014
Investissements (-) et désinvestissements (+) nets	- 858	-206
En fin d'exercice	17 965	19 320



Le CER présente uniquement les flux relatifs à la générosité du public.

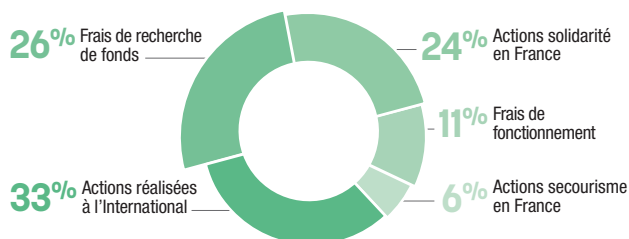
Les ressources liées à la générosité du public d'un montant de 21 774 K€ financent :

- les missions sociales pour 14 361 K€, contre 13 690 K€ en 2022, soit une hausse de 671 K€ ;
- les frais de recherche de fonds pour 5 809 K€, en baisse de 227 K€ ;
- les frais de fonctionnement pour 2 504 K€, en hausse de 261 K€.

Les frais d'appel à la générosité du public et les frais de fonctionnement représentent respectivement 25,45 % et 11,50 % des ressources liées à la générosité du public.

Les ressources reportées liées à la générosité du public s'élèvent fin 2023 à 17 965 K€ (contre 19 320 K€ fin 2022), incluant le résultat déficitaire de la générosité du public de l'exercice de 497 K€ et les investissements nets liés à la générosité du public pour 858 K €. du public pour 206 K€.

Répartition de l'utilisation des emplois** financés par la générosité du public (22 674 K€)



* Compte de résultat par origine et destination (CROD)

** Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public (CER)

Bilan simplifié au 31 décembre 2023

ACTIF (en k€)	2023	2022
ACTIF IMMOBILISÉ	65 940	66 430
Immobilisations incorporelles	3 990	4 185
Immobilisations corporelles	51 022	51 348
Biens reçus par legs destinés à être cédés	8 961	9 068
Immobilisations financières	1 967	1 829
ACTIF CIRCULANT	88 352	88 621
Dont valeurs mobilières de placement	8 498	6 621
Dont disponibilités	62 685	61 300
AUTRES	113	110
TOTAL	154 405	155 161

PASSIF (en k€)	2023	2022
FONDS PROPRES	76 206	75 217
Fonds propres avec et sans droit de reprise	10 197	10 197
Réserves	25 348	24 691
Report à nouveau	30 851	31 001
EXCÉDENT OU DÉFICIT DE L'EXERCICE	303	506
Subventions d'investissement	6 095	6 366
Provisions réglementées	3 412	3 456
FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTÉS	38 755	37 471
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	4 790	4 707
DETTES	34 654	36 766
TOTAL	154 405	155 161

Contributions volontaires en nature (en k€)	2023	2022
DONS EN NATURE	1 039	856
PRESTATIONS EN NATURE	148	379
BÉNÉVOLAT	21 504	21 825
TOTAL	22 691	23 060

LA POLITIQUE DES RÉSERVES

L'Ordre de Malte France tend à constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (hors établissements sanitaires et médico-sociaux) pendant environ une année. Fin 2023, la trésorerie nette de fonds dédiés de 28 354 K€ pour la partie des activités caritatives de l'Ordre de Malte France représente 10,3 mois d'activité (contre 10,5 mois en 2022), ce qui permettra notamment d'accompagner le plan CAP 25.



**ORDRE DE MALTE
FRANCE**



L'Ordre de Malte France est labellisé par le Don en Confiance, organisme de contrôle des associations et fondations faisant appel aux dons. La labellisation « Don en Confiance » implique le respect de 4 grands principes : respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, et probité et désintéressement.

Toutes les informations de cet Essentiel sont issues du Rapport Annuel 2023, disponible sur le site Internet de l'Ordre de Malte France :

ORDREDEMALTEFRANCE.ORG